

# **Contre l'isolement carcéral !**

## **En solidarité avec Fabrice Boromé**

**Aujourd'hui 16 juillet 2019, Fabrice passe en procès à Tarascon pour avoir tenté une résistance à la prison d Arles où il était était enfermé (et donc torturé) il y a 5 ans. Depuis, tout va de mal en pis, tant au niveau pénitentiaire, juridique que médical.**

Depuis 2012, Fabrice Boromé subit l'enfermement dans les quartiers d'isolement des prisons en métropole. Depuis sept ans, ses conditions de détention doivent être qualifiées de torture. Ce traitement inhumain a été mis en place par l'administration pénitentiaire après que Fabrice ait refusé de se soumettre à l'arbitraire carcéral qui lui interdisait d'assister à l'enterrement de son père en Guadeloupe. Depuis, Fabrice ne demande qu'une chose : être transféré en Guadeloupe auprès de ses proches. Face au silence de l'administration, il s'est révolté de nombreuses fois pour se faire entendre, notamment avec des prises d'otage. Alors qu'il était entré en prison pour une peine de huit ans, il a pris des rallonges de peine à la pelle, il a aujourd'hui encore trente ans à faire.

Enfermé et exilé de force en métropole Fabrice subit une double peine, comme de nombreux autres détenu.e.s originaires des territoires qu'il est convenu d'appeler les "DOM-TOM". Outre la répression carcérale, leur situation révèle un des aspects de la domination coloniale que l'État français continue d'imposer aux populations de ces territoires. À l'isolement et très éloigné de ses proches, Fabrice n'a de contacts quasiment qu'avec les surveillants casqués...

Depuis, plusieurs articles de presse ont été écrits sur sa situation mais celle-ci n'a pas changé et la mesure d'isolement n'est toujours pas levée. Au contraire, il a subi des conditions extrêmement difficiles, dignes des anciens QHS (quartiers de haute-sécurité) soit-disant abolis : menottage systématique, escortes suréquipées et violentes, refus de le laisser voir le médecin ou le cpip dans des conditions décentes, repas jetés par la trappe... Il y a 18 mois Fabrice refusait de sortir de la douche, demandant à la direction de respecter ses engagements pour son transfert. La seule réponse a été de lui envoyer les ERIS (le GIGN de la prison) qui ont balancé une grenade assourdissante dans la douche de quelques mètres carrés. Ces violences de l'administration lui ont fait perdre l'ouïe d'une oreille.

L'isolement carcéral, véritable torture, a des conséquences très graves sur sa santé et son moral. Il a eu des attaques cardiaques, il se plaint de migraines permanentes, sa vue baisse, il s'exprime moins bien, il perd le goût de vivre... Un ulcère de l'estomac a été diagnostiqué il y a 6 mois et empire à cause du stress continu. Ces agissements ignobles sont validés par le ministère de la justice et des médecins complices.

**Nous ne les laisserons pas tuer Fabrice Boromé !**

**Pour lui écrire :**

Fabrice Boromé 638

MC QI- 5 rue Droux

Des opposant.e.s à la prison et ami.e.s de Fabrice

62880 Vendin le vieil